

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16^{ème}
Nom de site	RUE VAN LOO	Numéro	751194
Adresse du site	61, rue Chardon Lagache	Hauteur	R + 8 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Deux antennes sur deux azimuts Trois autres opérateurs présent sur le site BT, OF et Free		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine	04/11/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine	04/01/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700 MHz , sur un site couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60° et 220°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,40 m et 5,50 m	Tilts (degrés)	7° à 14°
Estimation	60° < 5 V/m ; 220° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (25 m)
Divers			

Incidence visuelle

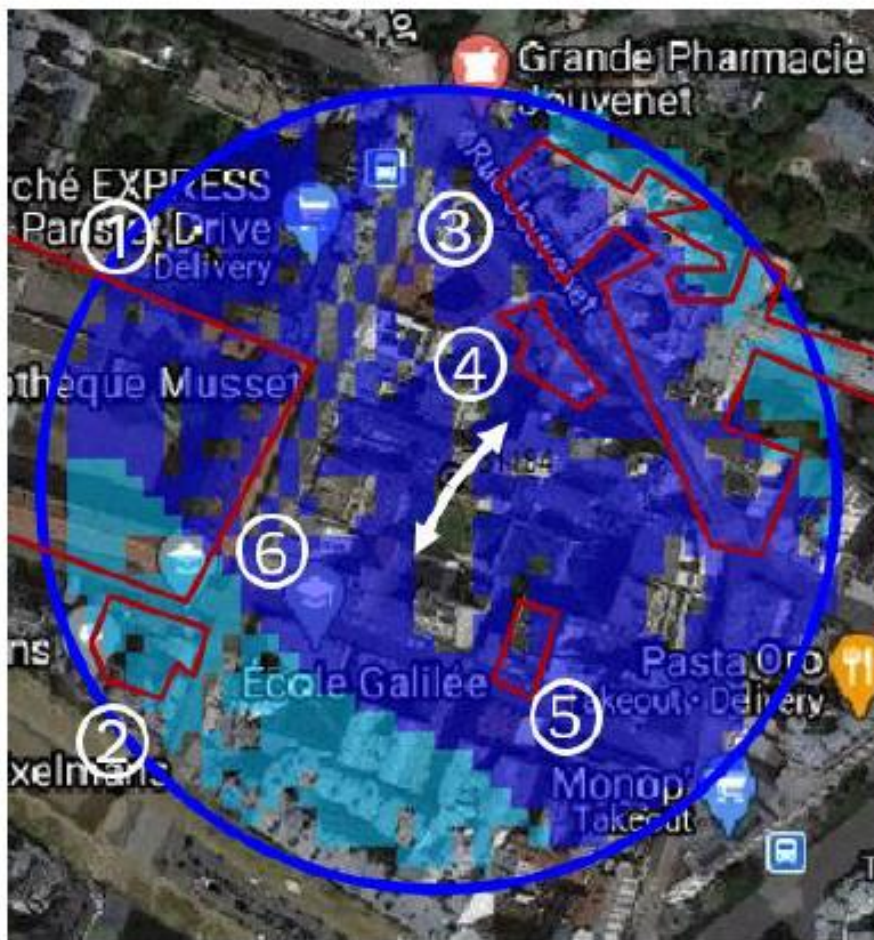
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	29,75 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

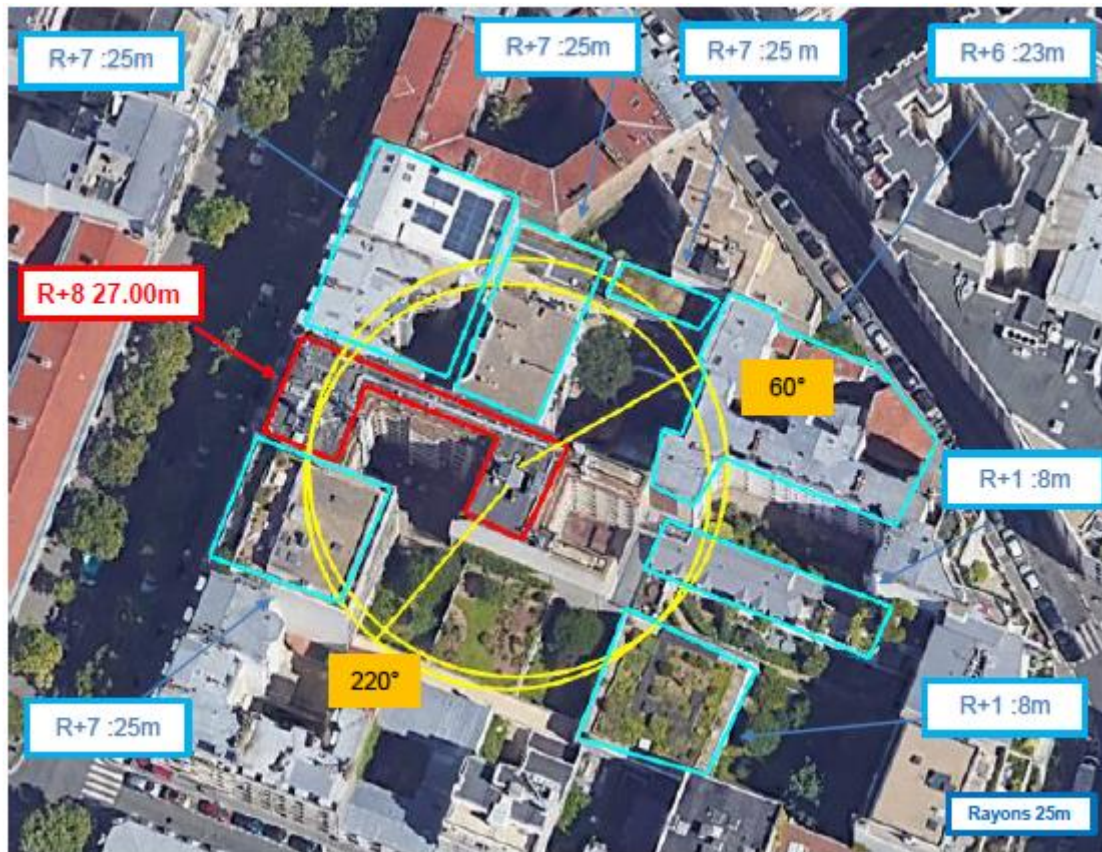
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes


Légende

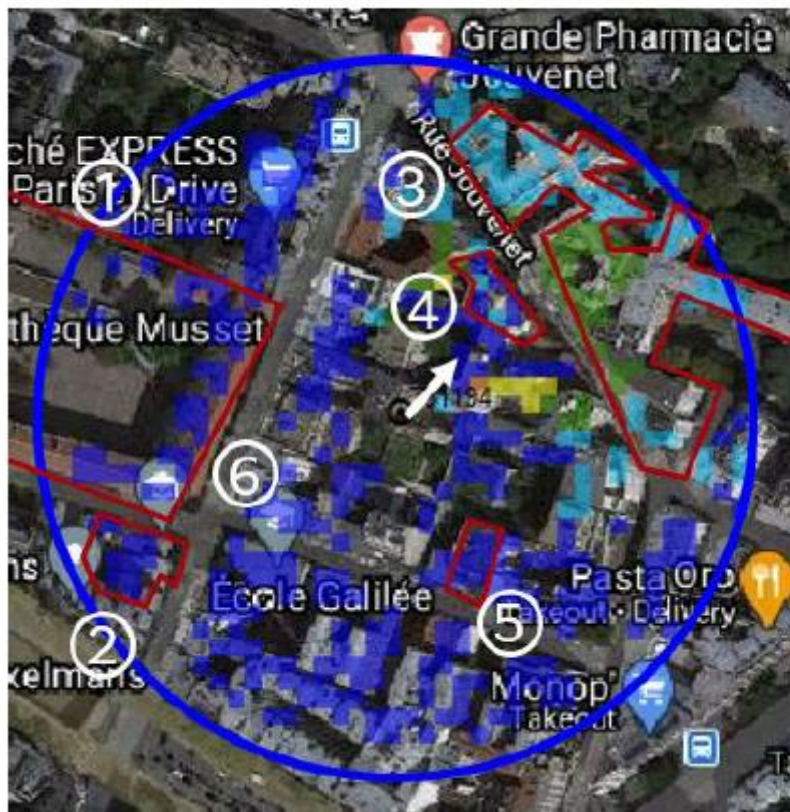

	<i>type</i>	<i>nom</i>	<i>adresse</i>	<i>niveau estimé</i>
1	ECOLE	ECOLE PRIMAIRE D'APPLICATION	20 RUE MUSSET	entre 1 et 2 V/m
2	ECOLE	ECOLE PRIVEE AKIBA	70 RUE CHARDON LAGACHE	entre 1 et 2 V/m
3	CLINIQUE	CLINIQUE JOUVENET CTR CHIRU OSSEU ORT	6 SQAURE JOUVENET	entre 2 et 3 V/m
4	CENTRE ACTION	CENTRE ACTION SOCIAL DE VILLE DE PARIS RESIDENCE/APPARTEMENT	23 RUE JOUVENET	entre 2 et 3 V/m
5	BBCOOP SERVICES	BBCOOP SERVICES	6 RUE DE MUSSET	entre 0 et 1 V/m
6	ECOLE	ECOLE MATERNELLE CHARDON LAGAC	64 RUE CHARDON LAGACHE	entre 1 et 2 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

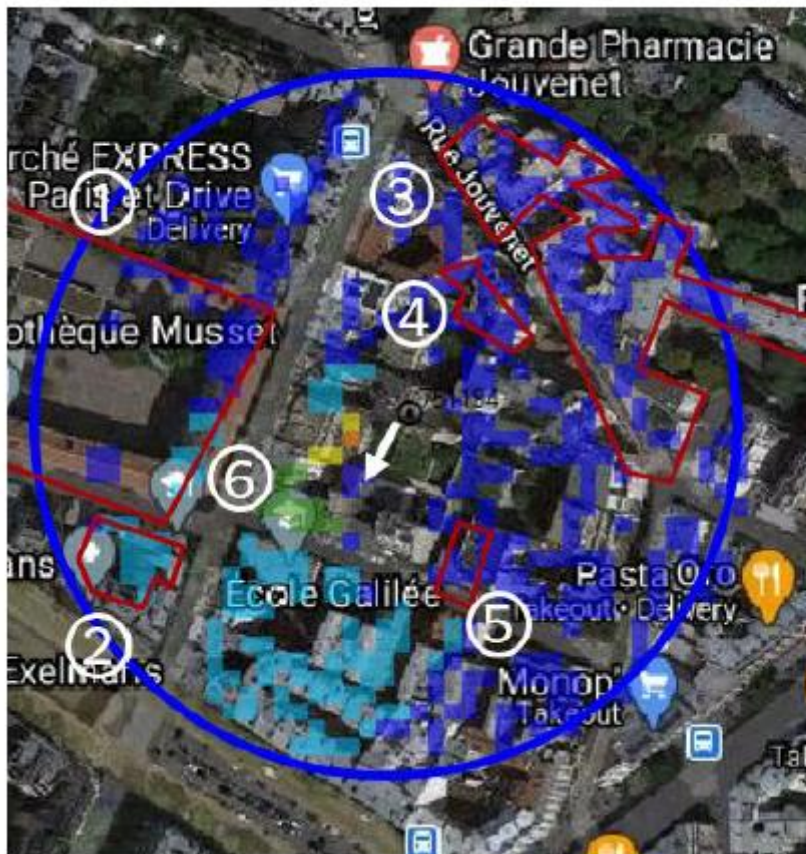
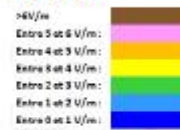
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23m.



Légende



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est 32m.


Légende


	Azimut 60°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23m	32m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE
Vue des Antennes Avant/Après
Etat de l'existant :


Etat projeté :



Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation

Vue des Azimuts

AZIMUT 60°



AZIMUT 220°

